Contrôle des connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Universitaire.
Le contrôle des connaissances est assuré par un examen écrit en fin de formation.
L'assiduité est obligatoire pour pouvoir suivre le contrôle des connaissances.

Tarif

Droits administratifs annuels :
Selon tarifs définis annuellement par le CA de l'uB

Frais de formation : 4 095 € pour les deux années de formation.
La formation peut être prise en charge dans le cadre des dispositifs de formation continue

Organisation pédagogique

Le DU Gestion Fiscale se déroule de septembre 2023 à juin 2025.
Il compte 182h de formation réparties en 6 modules de 2 à 3 jours par mois de septembre à mars, soit 91h (13 jours) par an.
Les cours sont dispensés sur le campus universitaire de Dijon.

Contactez-nous

Responsable de formation :
Hervé KRUGER
herve.kruger@u-bourgogne.fr

Gestion administrative :
Service commun de formations continue et par alternance :
formations.fisca@u-bourgogne.fr
tél : 03 80 39 51 80

Candidatures

Dates : du **17/04/2023** au **11/06/2023**

Retrait et dépôt des dossiers de candidature en ligne sur la plateforme **eCandidat**
https://ecandidat.u-bourgogne.fr

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

DROIT SCIENCES ÉCONOMIQUE & POLITIQUE UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

SEFCA SERVICE COMMUN DE FORMATIONS CONTINUE ET PAR ALTERNANCE

Diplôme de Gestion Fiscale

Formation continue

2023-2025

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES

UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

Programme

Introduction au droit fiscal et aux grands principes de la fiscalité

- Introduction au droit fiscal
- La classification fiscale des sociétés et ses conséquences

Fiscalité des entreprises

- L'approche fiscale des structures adaptées aux PME
- L'audit fiscal des comptes annuels
- L'affectation et la distribution du résultat
- Abus de droit et acte anormal de gestion
- La transmission de l'entreprise
- Les difficultés de la TVA
- Les holdings
- L'intégration fiscale
- Fusion, scissions, apports partiels d'actif
- Les sociétés civiles immobilières
- TVA des activités immobilières
- Fiscalité des opérations financières

Fiscalité internationale

- Principes de fiscalité internationale

Fiscalité personnelle

- La fiscalité personnelle des professions libérales
- L'impôt sur la fortune immobilière

Gestion fiscale du patrimoine

Contrôle Fiscal

- Contrôle fiscal et procédures de redressement
- Contentieux de l'impôt, du recouvrement, recours gracieux

Diplôme Universitaire de gestion fiscale

Les professionnels sont chaque jour confrontés, en tant que conseils ou en qualité de décideurs, à des difficultés toujours plus grandes pour maîtriser le droit fiscal, matière de plus en plus complexe et qui évolue très rapidement.

Pour leur permettre de faire face à ces exigences, l'Université de Bourgogne, à travers le Centre de Recherches Fiscales, le Service Commun de Formations Continue et par Alternance (SEFCA), et le Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables, par l'intermédiaire du Club Fiscal des Experts-Comptables et du Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables de Bourgogne-Franche-Comté, proposent depuis 1996 une formation de haut niveau dans le domaine de la gestion fiscale.

Cette formation, délivrée dans le cadre de la formation continue, fait intervenir les meilleurs spécialistes dans leur domaine.

Les thèmes sont abordés sous l'angle des principes mais aussi des pratiques.

Objectifs

- Maîtriser les principes généraux de la fiscalité
- Acquérir (ou renforcer) une démarche de conseil et d'audit

Publics concernés

- Professionnels de l'expertise comptable et diplômés d'expertise comptable
- Commissaires aux comptes
  - Admission sur dossier
  - Nombre de places limité

Corps professoral

Universitaires, notamment rattachés au Centre de Recherche Fiscales de l'Université de Bourgogne et professionnels spécialistes du droit fiscal.